AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 22-10-80581043

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

J. THIAULT
Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant :

BULLETIN N° 186 (30/80) du 21 OCTOBRE 1980

CAMPAGNOLS DES CHAMPS

Les populations de campagnols étant très importantes dans de nombreux secteurs de la Région, des dégâts sont à craindre sur colza et semis de céréales. Surveiller les cultures et traiter immédiatement s'il y a lieu.

COLZA

MILDIOU DES CRUCIFERES

Des attaques de mildiou ont été très souvent signalées dans la Vienne. Elles se manifestent par des apparitions de feutrage blanc sous les cotylédons, qui flétrissent et disparaissent dans les cas graves. Les plantes atteintes subissent un très net retard de développement, mais ne sont pas détruites : la végétation repart avec la formation des feuilles vraies.

C'est la persistance d'un temps très humide (brouillard) et doux (température proche de 15°C) après la levée du colza qui a provoqué les contaminations. Ces conditions ont été réunies le 30 septembre, dans la Vienne: les colzas levés après cette date, ou situés en dehors de la zone où les brouillards se sont maintenus, sont pratiquement indemnes. Aucune lutte ne peut être envisagé, la solution résidant sans doute dans des traitements de semence.

ARBRES FRUITIERS

CHANCRE COMMUN DU POMMIER ET DU POIRIER

Cette maladie dont l'importance économique a considérablement diminué du fait de la réalisation de traitements efficaces, ne doit pas être sous estimée car elle est toujours capable de provoquer de graves dégâts à la suite d'automnes humides. Se méfier particulièrement des manifestations de la maladie sur certaines variétés américaines qui ne forment pas un chancre classique. Cette affection est beaucoup plus rare sur poirier, mais peut cependant s'y rencontrer dans des expositions particulièrement favorables.

La période de sensibilité maximum des arbres se situe lors de la chute des feuilles, car les contaminations se font au niveau des cicatrices des pétioles. En conséquences, les traitements à l'aide de produits cupriques (Bouillie bordelaise à 500 g. de Cuivre métal/Hl par exemple) doivent être réalisés dans les conditions suivantes :

- dans les parcelles situées en exposition peu favorable à la maladie et de ce fait faiblement contaminées, effectuer un traitement lorsque la moitié des feuilles sont tombées.
- dans les parcelles situées en exposition très favorable, ce premier traitement doit être complété par une autre application lorsque toutes les feuilles sont tombées.
- en vergers très infestés, compléter les traitements par les soins culturaux suivants:
  - éliminer les rameaux atteints d'un chancre
  - sur charpentières et coursonnes, cureter puis boucher les plaies avec un mastic cicatrisant et fongicide à base d'oxyquinoléate de cuivre.

Après ces opérations, désinfecter à l'alcool à brûler les outils de taille (sécateurs, serpettes ...).

P.1.425

RESULTAT du CONCOURS de DEPISTAGE des FOYERS PRIMAIRES de MILDIOU

de la VIGNE

GRANDE CHAMPAGNE

Prime non attribuée

PETITE CHAMPAGNE

Monsieur CAMUS Jacques ARTHENAC 12 Juin 1980
17520 ARCHIAC

Monsieur COURLIT Yvan - Bois Charente GRAVES 13 Juin 1980
16120 CHATEAUNEUF S/CHARENTE

BORDERIES

Monsieur BOUILLARD René "Sept fonts" 22 Mai 1980
St SULPICE DE COGNAC 16370 CHERVES de COGNAC

Monsieur GOMBEAUD Fernand "Le Perchaud" 4 Juin 1980
17760 CHERAC

FINS BOIS

Monsieur SAVARIAUD André "L'Etang" SAINT BRICE 30 Mai 1980
16100 COGNAC

BONS BOIS CHARENTE

Prime non attribuée

BONS BOIS ET BOIS ORDINAIRES CHARENTE-MARITIME

Monsieur COURJAUD Claude "La Sauzaie" 6 Juin 1980
CHAMOUILLAC 17130 MONTENDRE

Monsieur TEISSIER Denis "Brie" 6 Juin 1980
St SULPICE DE ROYAN 17200 ROYAN

Monsieur BRULLON Philippe Route de Mouillepieds 6 Juin 1980
17670 LA COUARDE SUR MER

Monsieur BRET Guy "Les Renouleaux" 20 Juin 1980
17120 COZES

HAUT-POITOU et SAUMUROIS

Prime non attribuée.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 21 Octobre 1980
Précédente Note : Bulletin n° 185 du 9 Octobre 1980
N° du Papier de Presse : 535 AD.

ABONNEMENTS 1981

au

BULLETIN TECHNIQUE des AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Les abonnés au Bulletin technique de la Station d'Avertissements "Poitou-Charentes" trouveront ci-dessous le détail des tarifs 1981.

A partir du 1er Janvier 1981, compte tenu des moyens et du personnel, tant technique qu'administratif, mis à la disposition de la Circonscription phytosanitaire "Poitou-Charentes", celle-ci, à la demande de nombreux agriculteurs intéressés, mettra à leur disposition un bulletin spécialisé, "Grandes Cultures" (Colza, Céréales, Tournesol, Maïs, Luzerne à graine) de 20 numéros par an, à prix réduit, ceci en sus, du bulletin normal "Toutes cultures".

Ce bulletin spécialisé ne sera voué au succès que si le nombre de ses abonnés est d'au moins mille, nombre minimum nécessité par le tarif routage postal.

Par la suite, et en cas de succès, il pourrait être envisagé dans les mêmes conditions, un second bulletin spécialisé "Viticulture-Arboriculture-Divers" mais nos moyens matériels ne nous permettent actuellement que la formule proposée et nous nous en excusons.

Le tarif 1981 est donc proposé comme suit :

A - EDITION GENERALE (Toutes cultures) (24 à 30 numéros par an selon nécessités)

1 - Abonnement ordinaire
(de 1 à 9 exemplaires à une même adresse ou à plusieurs adresses du Bulletin de la Station Poitou-Charentes ou de bulletins de plusieurs Stations
Par exemplaire .... 70 F.

2 - Abonnement collectif
10 exemplaires au minimum à une même adresse ou à plusieurs adresses du Bulletin de la Station Poitou-Charentes ou de plusieurs Stations
Par exemplaire .... 60 F.

B - EDITION SPECIALISEE "GRANDES CULTURES" (20 numéros par an)
Edition Poitou-Charentes exclusivement
Par exemplaire .... 50 F.

Les versements se font par mandat, chèque bancaire ou par chèque postal au nom de :
SOUS-REGISSEUR de RECETTES-AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Pour les C.C.P. indiquer le numéro de notre compte
N° 4 - 752 - 22 X Centre de LIMOGES.

FORMULAIRE d'ABONNEMENT

NOM .... Prénom ....

Rue ou Lieudit ....

Commune ....

Code Postal : .... Bureau distributeur ....
(si différent de la Commune) ....

Nature de l'abonnement souscrit : (faire une croix dans la case correspondante).

☐ Ordinaire (70 F.) Edition générale jusqu'à 9 exemplaires ou 9 Stations différentes

☐ Collectif (60 F.) Edition générale 10 exemplaires ou 10 Stations au moins

☐ Edition spécialisée "Grandes Cultures" (50 F.)

P 426